CONDITIONS GENERALES DE VENTE

# Désignation

**HEFI FORM** est une marque de HEFI TRAINING, organisme de formation. Son siège social est fixé au10, rue Greneta — 75003 Paris.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

* **HEFI TRAINING** : l’organisme de formation qui délivre les prestations de formation.
* **client** : toute personne physique ou morale qui s’inscrit ou passe commande d’une

formation auprès de HEFI FORM.

* **stagiaire** : la personne physique qui participe à une formation.
* **CGV** : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.

# Objet

Les présentes conditions générales de vente s’appliquent à l’ensemble des prestations de formation engagées par **HEFI TRAINING** pour le compte d’un **Client**. Le fait de s’inscrire ou de passer commande implique l’adhésion entière et sans réserve du **Client** aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du **Client**, et en particulier sur toutes les conditions générales d’achat du **Client.**

# Modalités d’inscription

Toute inscription doit être confirmée par écrit à l’aide d’un bon de commande signé ou de la convention signée.

Si vous avez procédé à votre inscription par téléphone, vous recevrez une confirmation écrite, que vous devrez nous retourner complétée dans les trois jours. L’inscription à une formation à distance doit être accompagnée du règlement total de la prestation, TVA incluse, pour permettre l’ouverture des droits d’accès à la formation ou, le cas échéant, d’un contrat. Vous recevrez un accusé de réception accompagné, pour les prestations de formation, d’une convention de formation.

# Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Tous les prix sont indiqués en euros et hors taxes. Ils doivent être majorés de la TVA au taux

en vigueur à la date de facturation. Les formations en langues :

Les formations en langues sont à payer avant le début de la formation. En cas d’inscription via un bulletin d’inscription, le bulletin doit être accompagné du règlement de la prestation par virement ou carte bancaire de l’acompte demandé. Le solde devant être réglé avant le début de la prestation.

Les autres formations :

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l’issue de la formation, à réception de facture, au comptant, sans escompte à l’ordre d’**HEFI TRAINING**. En cas de parcours long, des facturations intermédiaires peuvent être engagées. Un acompte peut être demandé, dans ce cas, le règlement de l’acompte valide l’inscription.

Pour toutes les formations :

Toute somme non payée à l’échéance donne lieu au paiement par le client de pénalités

fixées à trois fois le taux d’intérêt légal, et ce, sans qu’aucun rappel ne soit nécessaire. **HEFI TRAINING** ne pratique pas l’escompte. Outre les pénalités de retard prévues aux présentes, le client en situation de retard de paiement devient de plein droit débiteur, à l’égard de **HEFI TRAINING**, d’une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d’un montant de quarante euros. Cette indemnité sera due en cas de retard de paiement de toute créance dont le délai de paiement aura commencé à courir après cette date.

Si le client souhaite qu’un organisme collecteur (Tiers financeur) prenne en charge le règlement de la prestation de formation ou e-formation, il appartient au Client d’effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation et de le mentionner sur le

bulletin d’inscription ou le bon de commande envoyé à **HEFI TRAINING.** Le client doit informer

**HEFI TRAINING** dès que son financement est validé par un Tiers financeur. En cas de prise en

charge partielle par le Tiers financeur, le client s’acquittera du solde du coût de la formation.

En tout état de cause, si la prise en charge par le Tiers financeur du montant de l’action de formation n’est pas reçue par **HEFI TRAINING** au début du stage, le client sera facturé de

l’intégralité du coût de la formation.

À l’issue de la prestation, **HEFI TRAINING** adresse au client ou, le cas échéant, au Tiers financeur une facture.

Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

# Annulation ou report du fait de HEFI FORM

**HEFI TRAINING** se réserve la possibilité de reporter ou d’annuler la prestation. Dans ce cas, le client est prévenu dans les plus brefs délais de cette annulation ou de ce report. Aucune indemnité compensatrice ne sera versée au client en raison d’un report ou d’une annulation du fait de **HEFI TRAINING**.

Pour les formations intraentreprises dans des locaux de l’entreprise ou dans ceux loués par elle.

HEFI TRAINING se réserve la possibilité d’annuler la prestation, jusqu’au jour de la prestation inclus, si les critères de qualité ou de sécurité de **HEFI TRAINING** ne peuvent être respectés. Par exemple, si les prérequis matériels demandés par **HEFI TRAINING** ne sont pas mis à disposition au jour de la prestation. Il en est de même, si le formateur juge que la prestation ne peut être effectuée dans des conditions de sécurité satisfaisante. Dans ces cas, la prestation sera facturée en totalité. Les frais de déplacement, de séjour et/ou d’annulation seront éventuellement facturés, s’il y a lieu.

# Annulation ou report du fait du client

Toute annulation doit être communiquée par écrit.

Première annulation : Si une annulation intervient moins de vingt-huit jours calendaires avant la date de début de la prestation, **HEFI TRAINING** se réserve le droit de facturer des frais d’annulation pouvant atteindre la totalité du prix de la prestation et des frais de déplacement éventuels. Après le début de la prestation, en cas d’annulation, d’absentéisme

ou d’abandon, **HEFI TRAINING** facturera directement au client la totalité du prix de la prestation. Deuxième annulation et/ou report :

La franchise de vingt-huit jours calendaires n’est plus applicable, et **HEFI TRAINING** facturera la

totalité de la prestation et des frais de déplacement éventuels.

# Substitution du stagiaire

Il est possible de remplacer le **Stagiaire** empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation, avec l’accord préalable de **HEFI TRAINING.** En cas de recours à un tiers financeur, son accord doit être obtenu avant le début de la formation sinon la substitution sera facturée directement au client.

# Satisfaction client — réclamation

La direction de **HEFI TRAINING** accueillera toute réclamation et y répondra sous 10 jours à compter de sa réception :

par téléphone au 01 75 85 85 97

par email à [reclamation@hefidevelopment.com](mailto:reclamation@hefidevelopment.com)

par courrier à Direction HEFI DEVELOPMENT, 10 rue GRENETA, 75003 PARIS.

# Horaires et accueil

Sauf indication contraire portée sur la fiche de présentation de la formation et la convocation, la durée quotidienne des formations est fixée à sept heures.

Sauf indication contraire portée sur la convocation, à Paris, les formations se déroulent de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 17 h 30 avec une pause en milieu de chaque demi-journée. Les locaux de **HEFI TRAINING** accueillent les **Stagiaires** de 9 h à 18 h.

Pour les formations qui se déroulent en région, les lieux, adresses et horaires sont indiqués sur la convocation.

# Effectif et ajournement

Pour favoriser les meilleures conditions d’apprentissage, l’effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques.

Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d’arrivée. L’émission d’un devis ne tient pas lieu d’inscription. Seuls les devis dûment renseignés, datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord », retournés à **HEFI TRAINING** ont valeur contractuelle.

Une fois l’effectif atteint, les inscriptions sont closes. **HEFI TRAINING** peut alors proposer

au **Stagiaire** de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d’attente.

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d’une formation, **HEFI TRAINING** se réserve la possibilité d’ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce sans indemnités.

# Attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en trois exemplaires par **HEFI**

**TRAINING** au **Client**. Deux exemplaires dûment renseignés, datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord » doivent être retournés à **HEFI TRAINING** par tout moyen à la convenance du **Client** : courrier postal, télécopie, mail.

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre **HEFI TRAINING**, le Tier financeur ou le **Client**.

À l’issue de la formation, **HEFI TRAINING** remet une attestation de formation au **Stagiaire**. Dans le cas d’une prise en charge partielle ou totale par un **OPCO, HEFI TRAINING** lui fait parvenir un exemplaire de cette attestation accompagné de la facture.

Une attestation de présence pour chaque **Stagiaire** peut être fournie au **Client**, à sa demande.

# Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, **HEFI TRAINING** est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses **Clients** ou de ses **Stagiaires**. **HEFI TRAINING** ne

pourra être tenue responsable à l’égard de ses **Clients** ou de ses **Stagiaires** en cas

d’inexécution de ses obligations résultant d’un évènement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l’accident d’un intervenant ou d’un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à **HEFI TRAINING**, les désastres naturels,

les incendies, l’interruption des télécommunications, de l’approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de **HEFI TRAINING**.

# Responsabilité

La responsabilité de **HEFI TRAINING** vis-à-vis du client ne saurait excéder en totalité le montant payé par le client à **HEFI TRAINING** au titre des présentes conditions ;

# Propriété intellectuelle et copyright

L’ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques, quelle qu’en soit la forme (papier, électronique, numérique, oral…) utilisée par **HEFI TRANING** pour assurer les formations ou remis aux **Stagiaires** constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

À ce titre, le **Client** et le **Stagiaire** s’interdisent d’utiliser, transmettre, reproduire, exploiter

ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de **HEFI TRAINING**.

Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le **Client** et le **Stagiaire** en vue de l’organisation ou l’animation de formations.

# Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tel qu’ils figurent sur les fiches de présentation des

formations sont fournis à titre indicatif. L’intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l’actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

# Confidentialité et communication

**HEFI TRAINING**, le **Client** et le **Stagiaire** s’engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l’occasion des échanges intervenus antérieurement à l’inscription, notamment l’ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par **HEFI TRAINING** au **Client**. **HEFI TRAINING** s’engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux tiers financeurs, les informations transmises par le **Client** y compris les informations concernant les **Stagiaires**.

Cependant, le **Client** accepte d’être cité par **HEFI TRAINING** comme client de ses formations. À cet effet, le **Client** autorise **HEFI TRAINING** à mentionner son nom ainsi qu’une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à

l’attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d’activité, ainsi qu’en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l’exigeant.

# Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le **Client** s’engage à informer chaque **Stagiaire** que :

* des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de

suivi de la validation de la formation et d’amélioration de l’offre de **HEFI TRAINING**.

En particulier, **HEFI TRAINING** conservera les données liées au parcours et à l’évaluation des acquis du **Stagiaire**, pour une période n’excédant pas la durée nécessaire à l’appréciation de la formation.

Enfin, **HEFI TRAINING** s’engage à effacer à l’issue des exercices toute image qui y aurait été prise

par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

# Droit applicable et juridiction compétente

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le **Client** et **HEFI TRAINING** à l’occasion de

l’interprétation des présentes ou de l’exécution du contrat, il sera recherché une solution à l’amiable. A défaut, les Tribunaux de Paris seront seuls compétents pour régler le litige.

Fait le 19/04/2021 à Paris, 10 rue Greneta 75003

Version1. 19/04/2021